

Enregistré au Rectorat d'Académie
de Nantes N° 044 2488 R
Agréé par le Ministère de la Santé

Le titre délivré par IdHEO est enregistré au Répertoire
National des Certifications Professionnelles (RNCP) au
niveau 1 (JO du 14/02/2020)

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 52 44 07404 44 auprès
du Préfet de région Pays de la Loire

DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1. Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

2. Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus + ? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

En participant au programme ERASMUS+ pour la charte 2021-2027, IdHEO a pour objectif de développer de nouveaux partenariats avec des écoles d'ostéopathie européennes et d'augmenter le nombre d'échanges d'enseignants et d'étudiants avec les écoles partenaires. Par ce biais, nous comptons développer les échanges pédagogiques, cliniques et scientifiques avec les autres institutions afin d'enrichir le parcours pédagogique des étudiants, la formation de nos enseignants et personnel administratif, et les programmes de recherche en ostéopathie que nous développons. Cela permettra de favoriser l'employabilité de nos étudiants à l'étranger, en leur procurant des compétences linguistiques et la confiance de pouvoir pratiquer leur métier hors du cadre français. Nos enseignants augmenteront leur culture ostéopathique internationale et pourront développer de

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

nouvelles méthodes pédagogiques grâce à l'expérience acquise à l'étranger. Les projets de recherche menés en collaboration, comme cela a déjà pu être fait précédemment (Luciani et al, 2015; Luciani et al, 2018) amèneront à des publications scientifiques à l'échelle européenne, contribuant à l'harmonisation des formations en ostéopathie sur le continent. Tout cela permettra la modernisation et l'internationalisation de notre établissement. En outre, cela est cohérent avec la construction d'un espace européen de l'éducation, car la sensibilisation de nos étudiants et enseignants aux différentes manières d'enseigner et pratiquer l'ostéopathie en Europe leur permettra de faciliter leur insertion à l'étranger et développera leurs compétences linguistiques et leurs capacités d'adaptation aux différentes cultures européennes, tout cela indépendamment de leur origine socio-économique.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

Nous souhaitons continuer à mettre en place des mobilités d'enseignants, étudiants et personnel administratif au sein de notre établissement selon les procédures suivantes :

Mobilité sortante

- Information en début d'année scolaire auprès des enseignants et étudiants éligibles à la mobilité ERASMUS+ (lieux d'échange, dates, durées, soutien d'IdHEO, modalités de candidature, critères de choix en cas d'un nombre de demandes élevées)
- Réception des candidatures et sélection si nécessaire en fonction de leur nombre. Nous nous attacherons à donner accès à des opportunités équitables pour tous, en respectant la parité de genre, tout en portant une attention particulière aux candidats ayant moins d'opportunités à la base (conditions socio-économiques, handicap, obstacles géographiques, etc...).
- Information sur les candidatures retenues et les documents à fournir pour permettre la mobilité. Mise en relation avec les étudiants ou enseignants ayant déjà participé aux mobilités ERASMUS+ pour avoir des conseils. Mise en relation avec les établissements de destination.

Enregistré au Rectorat d'Académie
de Nantes N° 044 2488 R
Agréé par le Ministère de la Santé

Le titre délivré par IdHEO est enregistré au Répertoire
National des Certifications Professionnelles (RNCP) au
niveau 1 (JO du 14/02/2020)

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 52 44 07404 44 auprès
du Préfet de région Pays de la Loire

- Accompagnement pour les démarches administratives préparant à la mobilité : réservation transport et hébergement, information sur les assurances et visas nécessaires, mise en relation avec des contacts sur place qui pourront les accompagner, information sur les possibilités d'actions civiques et sociales sur place.
- Transmission des droits et obligations de l'étudiant tels qu'ils sont définis dans la charte Erasmus de l'étudiant.
- Suivi logistique et moral des étudiants et enseignants au cours de la mobilité, y compris pour les démarches de *blended mobility*.
- Accompagnement après la mobilité pour le remplissage des documents de bilan demandés par ERASMUS+.
- Organisation d'une intervention auprès des autres étudiants et enseignants afin de partager leur expérience et en faire bénéficier tout l'établissement.
- Mise en relation avec les enseignants et étudiants candidats pour l'année suivante.
- Pour les étudiants : intégration de leur mobilité dans le Supplément au Diplôme
- Pour les enseignants et personnels administratif : intégration de leur mobilité dans le dossier du personnel au niveau du département des ressources humaines.

Mobilité entrante

- Aide pour les démarches administratives locales : hébergement, assurance, obtention d'un visa de séjour si nécessaire
- Mise en relation avec un mentor chargé d'accompagner le participant dans sa découverte de l'établissement. Le mentor procure au participant toute aide qu'il juge nécessaire et le met en relation avec le département Relations Internationales si nécessaire. Pour les étudiants entrant, le mentor est un étudiant au même niveau de cursus et pour les personnels, un membre du personnel au poste similaire.
- Pour les étudiants : transmission en amont du planning de cours, d'examens et des crédits ECTS qui seront validés lors de la mobilité. Transmission des droits et obligations de l'étudiant tels qu'ils sont définis dans la Charte Erasmus de l'Étudiant.

Nous comptons mettre en place ces mobilités avec nos partenaires actuels : Swansea University et Helsinki Metropolia ainsi que trouver d'autres établissements partenaires en Europe. Des contacts ont été établis avec l'Instituto Piaget au Portugal afin d'établir une collaboration.

Enregistré au Rectorat d'Académie
de Nantes N° 044 2488 R
Agréé par le Ministère de la Santé

Le titre délivré par IdHEO est enregistré au Répertoire
National des Certifications Professionnelles (RNCP) au
niveau 1 (JO du 14/02/2020)

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 52 44 07404 44 auprès
du Préfet de région Pays de la Loire

Les mobilités enseignantes, étudiantes et administratives contribueront à atteindre les objectifs de notre établissement en termes d'internationalisation, de richesse des parcours scolaires et professionnels, de qualité de la formation et d'inclusion dans un espace européen de l'éducation. Dans cet esprit, notre école pourra collaborer d'autant plus avec les organisations EFO (European Federation and Forum for Osteopathy) et OseAN (Osteopathic European Academic Network). En outre, les mobilités du personnel administratif pourront être le socle de collaborations institutionnelles garantissant une actualisation constante des moyens pédagogiques utilisés.

Nous allons aussi continuer à proposer des mobilités à notre personnel administratif comme nous avons pu le faire lors de la découverte la mise en place d'une plateforme d'enseignement en ligne, à travers un échange avec notre partenaire Helsinki Metropolia.

Grâce aux connaissances issues de cet échange, notre école dispose aujourd'hui d'une plateforme Moodle utilisée tous les jours par les étudiants et enseignants, plateforme utilisée au niveau international par de nombreux établissements.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

La mise en place des actions clés ERASMUS+, outre les points évoqués plus haut permettra d'être en cohérence avec les axes 1 et 3 de notre politique qualité :

- 1- FORMER des praticiens ostéopathes de haut niveau afin de les préparer au mieux à leur insertion sociale et professionnelle;
- 2- PERMETTRE à tous les personnels un épanouissement professionnel par la mise en place d'actions dans le champ de nos activités administratives, pédagogiques et collaboratives.

Plus précisément, la participation au programme ERASMUS+ permettra aux étudiants de :

- Développer leur culture ostéopathique internationale, leur permettant de mieux s'adapter à tout type de patient ou de contexte

Enregistré au Rectorat d'Académie
 de Nantes N° 044 2488 R
 Agréé par le Ministère de la Santé

Le titre délivré par IdHEO est enregistré au Répertoire
 National des Certifications Professionnelles (RNCP) au
 niveau 1 (JO du 14/02/2020)

Organisme de formation enregistré
 sous le numéro 52 44 07404 44 auprès
 du Préfet de région Pays de la Loire

- Améliorer leur compétence et leur confiance linguistique
- Augmenter leurs possibilités d'insertion professionnelle à l'étranger.

Cela sera aussi vrai pour les enseignants, avec comme avantages supplémentaires de développer leurs connaissances pédagogiques en observant des collègues d'autres établissements.

Concernant le personnel administratif de l'établissement, cela améliorera aussi leurs connaissances dans le domaine pédagogique à travers l'apprentissage de l'utilisation de nouveaux outils numériques, matériels ou de méthodes d'évaluation des étudiants. Il y a aussi de nombreuses choses à apprendre et échanger avec les établissements concernant l'organisation des cours, de la clinique ostéopathique de l'établissement, de la mise en place de projets de recherche ou de la stimulation de la vie étudiante.

Au vu du faible nombre de nos partenaires ERASMUS+ à l'heure actuelle et du degré d'harmonisation limité de la formation en ostéopathie au niveau européen, nous avons des objectifs de mobilité modestes, dans la lignée de ce que nous avons pu réaliser lors de la période 2014-2020. Toutefois, nos objectifs évolueront si de nouveaux partenaires intègrent notre réseau et si la compatibilité des formations en ostéopathie intra-européenne s'améliore.

		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Action clé 1	Nombre de Mobilités Étudiantes	1			1			
	Nombre de Mobilités Enseignantes	2	2	2	2	2	2	2
	Nombre de Mobilités Administratives	1			1			
Développement de nouveaux partenariats		1			1			

Un questionnaire de satisfaction sera rempli par les participants au programme, portant sur la qualité des informations et du soutien qu'ils ont reçu de la part de notre établissement. Un rapport interne sera effectué tous les ans à destination du Rapport d'Activité de l'établissement, rapport transmis à nos instances de régulation (ARS, bureaux d'audit).